

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **28 juin 2010**

Délibération n° 2010-1616

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Mise en place du jalonnement du parking P Francfort Gare situé rue Maurice Flandin - Offre de concours pour les travaux de signalisation directionnelle - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mmes Pesson, Pierron, MM. Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mmes Vallaud-Belkacem, Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Pédrini (pouvoir à Mme Gelas), M. Sécheresse (pouvoir à M. Kabalo), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Blein (pouvoir à Mme David M.), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Ferraro), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à M. Arrue), MM. Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à Mme Levy), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Cochet (pouvoir à M. Forissier), Mme Dagorne (pouvoir à M. Dumas), MM. Fournel (pouvoir à Mme Besson), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Havard (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Hugué), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Pallega, Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Petit (pouvoir à M. Meunier), Pili (pouvoir à M. Longueval), Pillon (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Sturla), Thévenot (pouvoir à M. Gignoux), Vaté (pouvoir à M. Quiniou), Vergiat (pouvoir à M. Grivel).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Pillonel, Turcas.

Séance publique du 28 juin 2010**Délibération n° 2010-1616**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Mise en place du jalonnement du parking P Francfort Gare situé rue Maurice Flandin - Offre de concours pour les travaux de signalisation directionnelle - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 juin 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la mise en service du parking dénommé P Francfort Gare appartenant à la société QPark, il est nécessaire qu'une signalisation directionnelle soit installée. Les travaux sont estimés à 26 540,00 € HT.

La société QPark, par courrier du 6 mai 2010, accepte de participer au financement de ces travaux par une offre de concours sur la base du montant prévisionnel hors taxes, compte tenu de la récupération de la TVA par la Communauté urbaine de Lyon par le biais du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). Ce montant pourrait être réévalué au vu de la dépense réelle, dans la limite d'un dépassement ou d'une minoration de 10 %. Au delà de ce seuil, un avenant à l'offre de concours sera présenté.

Afin de ne pas augmenter la charge nette de l'opération n° 1706 Plan de Jalonnement 2010, la part représentant la TVA, soit 5 201,84 €, sera prise en charge sur cette opération dans le cadre de l'autorisation de programme votée le 11 janvier 2010.

La Communauté urbaine assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces prestations qui seraient exécutées dans le cadre des marchés de travaux de la direction de la voirie.

Le projet participe à l'amélioration de l'accessibilité pour les usagers qui se rendent notamment à la gare de Lyon Part-Dieu, désireux de stationner leurs véhicules ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'offre de concours de la société QPark pour les travaux de signalisation directionnelle,

b) - l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement sur l'opération n° 1706, individualisée le 11 janvier 2010.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 26 540,00 € en dépenses et en recettes.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite offre de concours.

3° - La dépense d'un montant de 26 540 € et la recette d'un montant de 26 540 € seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - section d'investissement - fonction 821 - en dépenses - compte 215 210 - et en recettes - compte 132 800 - opération n° 1706.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 30 juin 2010.